



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/Agenda/3877
30 avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 3877^e SÉANCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Qui se tiendra le jeudi 30 avril 1998, à 12 h 45

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation concernant le Rwanda

Création d'un tribunal international chargé de juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de telles violations commises sur le territoire d'États voisins.
